

pas satisfait aussi longtemps qu'il n'a pas corrompu les autres, qu'il ne les a pas entraînés dans la même destruction que la sienne. Satan n'est pas appelé le *kakos*, mais le *ponèros*. Paul qualifie le siècle présent de *ponèros*. Le mot qui s'approcherait le plus près du sens du terme grec est l'adjectif *pernicieux*⁵.

Quelles étaient donc les choses pernicieuses dans le monde, et desquelles les chrétiens des Églises de la Galatie devaient être arrachés?

Galates 3.28 met fin dans l'Église à tous les avantages et inconvénients religieux, civils et fondés sur le genre

Dans l'Église, le Juif ne doit pas être considéré comme juif, ni le païen comme païen. Les deux doivent être reconnus comme des fils de Dieu, ni plus, ni moins. De même, dans la famille de Dieu où tous sont fils, il ne convient pas de prendre en compte la condition désavantageuse de l'esclave, pas plus que la condition avantageuse de l'homme libre. Et dans l'Église, l'homme ne doit pas se prévaloir de sa masculinité ni revendiquer les droits qu'il réclame généralement dans un monde d'hommes. Quant à la femme, qui est « fils » (et non « enfant ») dans la maison du Père, au même titre que ses frères dans la foi, elle ne doit pas faire l'objet de la même discrimination que les femmes « dans le présent siècle mauvais ». Le pouvoir masculin parmi les chrétiens est une intrusion du monde dans l'Église.

Voici le commentaire qu'Otto Schmoller livre sur Galates 3.26-28 :

Toutes ces antithèses naturelles n'entrent plus en ligne de compte dans cette relation. Si quelqu'un croit au Christ, il est fils de Dieu, quoi qu'il puisse être par ailleurs [...] Ceci, d'après cette connexion, ne peut signifier qu'une chose : toutes ces distinctions, qui sont même des antagonismes dans un certain sens, n'ont plus aucune raison d'être en ce qui concerne la relation dans le Christ. Tous ceux qui sont en Christ-Jésus sont "fils de Dieu" au même titre, quelles que soient par ailleurs les relations qu'ils entretiennent dans d'autres sphères; ils sont tous un et le même [...] Le premier souci de l'apôtre est de montrer que l'antagonisme entre les Juifs et les Grecs n'existe plus dans le Christ [...] Et pour bien insister sur l'adjectif "tous" [...] il indique une autre antithèse [...] celle de l'esclave qui, étant "en Christ" est "fils de Dieu" au même titre que l'homme "libre"; il en est de même en ce qui concerne l'appartenance à un sexe [...] C'est ce que donne à penser l'emploi du mot *huioi*, qui signifie "fils" et non "enfants"

5. Kenneth S. Wuest, *Galatians in the Greek New Testament*, Grand Rapids, Eerdmans, 1948, p. 33-34.

(v. 26). L'autre sexe jouit désormais du privilège qui n'appartenait autrefois qu'aux seuls "fils"⁶.

J.B. Lightfoot déclare pour sa part : « En lui (le Christ), personne ne peut se *prévaloir* d'un statut particulier (personne ne peut *souffrir* d'un statut particulier) ; il *ne peut* exister aucune revendication ni handicap⁷. »

Klaas Runia explique les versets 27 et 28 de la façon suivante :

Paul déclare qu'il n'existe pas deux classes de chrétiens : une classe supérieure, à savoir les hommes, et une classe inférieure, les femmes [...] Le Juif n'a donc aucun privilège inné sur le Grec. L'homme libre ne possède aucun privilège inné sur l'esclave. L'homme ne peut se prévaloir d'aucun privilège inné sur la femme⁸.

Paul ne prétend pas que ces différences n'existent pas, mais il affirme que dans l'Église elles ne comptent pas et ne doivent même pas être prises en considération. C'est pourquoi, l'affirmation : « Il *n'y a plus* ni Juif ni Grec, il *n'y a plus* ni esclave ni libre, il *n'y a plus* ni homme ni femme ; car tous vous *êtes un en* Jésus-Christ » décrit la *situation présente* de tous les croyants *après* leur baptême dans (*eis*) le Christ. Cette phrase ne décrit ni la *condition* pour être introduit dans le corps du Christ ni la *manière* d'y entrer.

Les avantages religieux du Juif et les inconvénients correspondants du Grec sont suspendus dans l'Église

Dans l'Église primitive, de nombreux Juifs voulaient « être docteurs de la loi » (1 Tm 1.7). Ils pensaient que l'avantage d'avoir été élevés au contact des Écritures de l'Ancien Testament leur ouvrait automatiquement les portes de la prédication et de l'enseignement dans les nouvelles communautés chrétiennes. Mais la plupart du temps, ils faisaient un usage illégitime de la loi (v. 8), ils se perdaient dans les dédales de généalogies sans fin (v. 4) et dans de vains discours (v. 6). Paul disait en somme qu'il était désormais vain de vouloir fonder le droit d'enseigner sur la qualité de « juif » de l'enseignant. Ce privilège était aboli.

Les judaïsants dans l'Église étaient des Juifs qui croyaient au Christ mais qui voulaient conserver « l'avantage de la circoncision » (Rm 3.1). Ils conservaient un certain orgueil national (Ga 2.15) et voulaient garder les faveurs des Juifs non chrétiens (Ga 1.10) en insistant pour que les païens entrés dans l'Église se fassent circoncire (Ga 6.12-13). Ces exigences furent à l'origine de difficultés sans fin. En affirmant que dans le Christ, « il n'y a

6. Otto Schmoller, « The Epistle of Paul to the Galatians », *ISBE*, p. 88.

7. J.B. Lightfoot, *Saint Paul's Epistle to the Galatians*, Londres, MacMillan, 1881, p. 150 (italiques ajoutées).

8. Klaas Runia, *The Sermon Under Attack*, Exeter, Paternoster, 1983, p. 102.

plus ni Juif ni Grec », Paul demande à ces trouble-fête de cesser de se considérer avant tout comme des Juifs et de vouloir transformer les païens convertis en Juifs par le biais de la circoncision. Quels qu'aient pu être les avantages de la circoncision, dans l'Église, ils sont caducs.

Malheureusement, à cause de ces judaïsants, de nombreux chrétiens d'origine païenne des Églises de Galatie souffraient d'un complexe d'infériorité. Ils estimaient que bien qu'ayant cru au Christ, ils étaient désavantagés par rapport aux chrétiens d'origine juive parce qu'ils venaient du paganisme. Ils n'avaient pas la même connaissance de l'arrière-plan biblique, ils étaient des « incirconcis », « privés du droit de cité en Israël » (Ep 2.11-12). Paul leur rappelle alors que bien que d'origine païenne (Ga 3.14), ils ont reçu le Saint-Esprit lorsqu'ils ont cru (Ga 3.2). Comme l'Esprit est répandu sur « toute chair » (Ac 2.17) et non seulement sur les Juifs, même ceux qui sont le plus désavantagés (les païens, les serviteurs et les femmes) prophétiseront (Ac 2.17-18). Le fait de sonder l'Écriture avec un regard nouveau et de la prêcher sous l'impulsion du Saint-Esprit sera pour les païens beaucoup plus avantageux que de la lire et de la prêcher avec les préjugés juifs. Être « fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ » (Ga 3.26) n'était certainement pas moindre que d'être simplement de « la postérité d'Abraham » (Jn 8.37; Rm 9.7) ou appelés « circoncis [...] en la chair » (Ep 2.11). Le fait qu'il n'y a plus de « Grec » signifie que tous les inconvénients attachés autrefois au païen sont supprimés dans l'Église. Même si sur les plans physique et racial, les croyants d'origine hébraïque et ceux d'origine païenne restent ce qu'ils étaient, sur le plan spirituel, ils ne sont ni Juifs ni païens, mais chrétiens. Les avantages de l'un et les désavantages de l'autre sont annulés dans l'Église.

Les désavantages et les avantages civils respectifs de l'esclave et de l'homme libre sont suspendus dans l'Église

L'esclave chrétien ne jouissait pas de la pleine citoyenneté dans l'Empire romain, mais dans l'Église, il était citoyen des cieux à part entière (Ph 3.20), un « concitoyen des saints » (Ep 2.19), un « affranchi du Seigneur » (1 Co 7.22). À ce titre, il pouvait se défaire de son attitude en retrait, effacé et servile, et jouir pleinement de la chaleur de la communion fraternelle sans s'interroger constamment sur le statut social des autres membres de l'assemblée. Ceux-ci devaient évidemment s'interdire de lui laisser toutes les basses besognes, et ne pas attendre de sa part une soumission plus grande que de la part des autres. En aucun cas, l'accès au ministère de la Parole ou à un office dans l'Église ne devait lui être interdit en raison de son statut social en dehors de l'Église. De nombreux esclaves employés dans les

familles romaines venaient des classes instruites et dirigeantes des nombreuses nations conquises par les légions romaines. Ils étaient souvent plus cultivés et plus capables que leurs maîtres romains.

« Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres aux yeux du monde, pour qu'ils soient riches en la foi? » (Jc 2.5). L'histoire est là pour attester que bon nombre d'entre eux sont devenus des enseignants, des bergers et des anciens dans l'Église primitive. Les mots « ni esclave » dans l'Église signifiaient que le statut social ne pouvait empêcher personne d'être sur un pied d'égalité avec les autres chrétiens. « De même, l'homme libre qui a été appelé est un esclave de Christ » (1 Co 7.22b). Il n'était pas question de faire valoir dans l'Église un statut, un titre ou un rang spécial qui avait sa raison d'être dans la société. L'homme libre devait se rappeler les paroles de Jésus : « Quiconque veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur » (Mt 20.26). Ce n'est pas parce qu'un chrétien est employeur dans la société qu'il peut jouer au chef dans l'Église. Chaque membre de l'Église, qu'il soit noble ou important dans la société, est convié à se soumettre aux anciens. L'argent ne doit pas devenir un critère permettant d'accorder une attention particulière ou « une place d'honneur » dans l'Église (Jc 2.2-4). Toutes les prétentions, tous les droits et privilèges humains doivent être laissés à la porte de l'Église.

Les avantages et les désavantages fondés sur le genre respectif de l'homme et de la femme sont suspendus dans l'Église

L'affirmation « Il n'y a plus ni homme... » ne signifie pas que les hommes ont perdu leur plus grande taille physique, leur plus grande force musculaire ou leur identité sexuelle. Elle indique simplement que ces caractéristiques qui leur sont particulières ne leur procurent plus dans l'Église les avantages qu'elles leur procurent en dehors. Elle signifie aussi que la différenciation de rôle qui a cours dans le mariage ne se transfère pas dans l'Église. Le fait pour l'homme d'être chef dans son mariage ne fait pas automatiquement de lui un chef dans l'Église. S'il remplit un office dans l'Église, ce n'est pas parce qu'il est homme, mais parce qu'il remplit les conditions bibliques pour être ancien ou diacre (1 Tm 3; Tt 1). Le mari n'a pas le droit non plus d'exercer la moindre autorité sur la foi ou la vie spirituelle de sa femme, ni sur le ministère qu'elle remplit dans l'Église, sous prétexte qu'il est homme. L'autorité ne réside pas dans la masculinité (voir le chap. 3), elle est simplement déléguée au mari par Dieu (chap. 5). « Il n'y a plus ni homme... » implique aussi que la domination tyrannique exercée par l'homme sur sa femme (Gn 3.16), est une perversion de son autorité légitime et le résultat du péché et de la malédiction. Elle doit cesser parmi

les chrétiens. Le pouvoir masculin, tel qu'il est pernicieusement exercé dans le monde de la politique, des affaires, de l'université et dans celui des relations sociales ne doit plus prévaloir parmi les chrétiens. « Le leadership masculin dans l'Église », qui en est sa manifestation religieuse, est une aberration exégétique. Cette notion non biblique, qui découle de la perception profane selon laquelle les hommes dans leur ensemble sont au-dessus des femmes dans leur ensemble, même au-dessus des femmes non mariées, n'est que l'infiltration « du présent siècle mauvais » dans le raisonnement théologique. Bien que les chrétiens ne soient pas ôtés du monde, dans l'Église ils en ont été « arrachés » (Ga 1.4). Tout avantage que l'homme tire en raison de son sexe est abrogé dans l'Église.

L'affirmation « Il n'y a plus ni femme... » signifie que bien qu'une femme demeure physiquement et psychologiquement tout autant femme après sa conversion au Christ qu'avant, spirituellement elle ne diffère aucunement de l'homme. Sa féminité ne constitue pas du tout un désavantage pour elle dans l'Église. C'est une autre façon de dire que si la femme chrétienne est l'épouse de son mari dans la sphère conjugale, elle est sa sœur dans la sphère ecclésiale (1 Co 9.5). Dans cette relation, elle joue un rôle tout à fait différent. L'obligation d'être soumise à son mari dans le cadre du mariage ne l'empêche pas d'exercer un leadership sur les hommes dans l'Église. Elle doit simplement se rappeler que lorsqu'elle prêche ou enseigne dans l'Église, elle doit se garder de tout ce qui pourrait apparaître comme un signe de défiance vis-à-vis de son mari (voir les chap. 6, 14 à 16). Comme la soumission ne réside pas dans la féminité, il ne faut pas non plus que l'accès à des postes de responsabilité dans l'Église soit interdit à des femmes célibataires ou veuves, en raison de leur sexe. D'ailleurs, leur état de célibataire peut les rendre davantage disponibles pour se consacrer au Christ (1 Co 7.34) et à son service (1 Tm 5.1-16).

La déclaration « Il n'y a plus ni femme... » souligne de façon emphatique la fin de cette impression largement répandue et d'inspiration satanique que le sexe féminin serait inférieur (voir le chap. 7) et de son corollaire, à savoir le penchant instinctif d'une inégalité de traitement entre la femme et l'homme. Curieusement, les femmes ont autant besoin que les hommes de se débarrasser de cette pensée pernicieuse. Il faut la dénoncer pour ce qu'elle est, c'est-à-dire l'esprit du monde et non l'Esprit du Christ. À cette notion s'en rattache une autre, tout aussi fautive, à savoir que la nature féminine est faite pour être soumise et par conséquent, dans n'importe quelle situation, les femmes sont destinées à assumer des rôles subordonnés. Ce désavantage illégitime disparaît dans l'Église, et avec lui l'interdiction faite aux femmes de prêcher, d'enseigner ou de remplir une fonction en vue,

sous prétexte que leur nature féminine les empêche d'exercer l'autorité (voir le chap. 6).

Après nous être efforcés de donner de Galates 3.28 l'interprétation la plus naturelle et la plus respectueuse de la cohérence entre les trois paires d'individus contrastés, passons en revue les objections faites à cette interprétation.

Les objections traditionalistes à l'interprétation de Galates 3.28 qui suspend dans l'Église toutes les distinctions liées au genre

S.L. Johnson résume bien ce sur quoi tous les commentateurs de ce passage doivent être d'accord et là où commencent à apparaître les divergences. Il écrit : « Dans un certain sens, les distinctions humaines de race, de rang social et de sexe sont annulées en Christ. La question critique est alors celle-ci : dans quel sens⁹ ? » Là encore, nous verrons que les traditionalistes sont unanimes dans leur affirmation de ce que le texte biblique *ne* signifie *pas*, mais qu'ils sont divisés quant à l'énoncé de ce qu'il *dit* réellement. Nous allons examiner trois interprétations traditionalistes différentes de ce passage; elles s'efforcent toutes de prouver et de défendre les avantages de l'homme dans l'Église, de justifier et de maintenir les désavantages de la femme. Nous donnerons nos raisons exégétiques pour réfuter ces interprétations.

Objection : Galates 3.28 aborde seulement la question de la base du salut et de l'entrée dans l'Église, et non celle de la vie dans l'Église

J.B. Hurley écrit : « Galates 3.28 se préoccupe de la question : "Qui peut devenir fils de Dieu et sur quelle base?" [...] L'apôtre Paul ne s'intéresse pas ici aux relations à l'intérieur du corps du Christ [...] il s'interrogeait seulement sur ce qui est à la base de la qualité de membre dans le corps du Christ¹⁰. » Ronald Fung ajoute : « La déclaration de Paul ne concerne pas les différents rôles que jouent les hommes et les femmes dans le corps du Christ, mais leur *initiation* dans ce corps par la foi et le baptême¹¹. » Les considérations suivantes ne permettent pas de telles interprétations.

Premièrement, il faut noter que le contexte immédiat (Ga 3.25-28) contient deux types de déclarations. L'une fait état des *actions* dans le *passé* du chrétien, en vertu desquelles il est *entré* dans le corps du Christ (v. 25a et 27); l'autre décrit l'*état* dont il jouit *présentement* dans ce corps (v. 25b, 26 et 28). Détaillons-les.

9. S.L. Johnson, dans *Recovering*, p. 158.

10. J.B. Hurley, *op. cit.*, p. 126-127.

11. Ronald Y.K. Fung, *The Epistle to the Galatians*, Grand Rapids/Michigan, Eerdmans, 1988, p. 176 (italiques ajoutés).